

SEIVA

Réunion plénière du 14 décembre 2001
à Valduc

Compte rendu

Membres présents

Monsieur Jean-Pierre BELLAT, Université de Bourgogne
Monsieur Bernard BONNUIT, Maire d'Aignay-le-Duc
Monsieur Alain CAIGNOL, Président du Comité Régional pour l'Environnement
Monsieur Michel CARTIER, Université de Bourgogne
Monsieur Benigme COLSON, Maire de Frénois
Monsieur Pierre GARNIER, Maire de Poiseul-la-Grange
Monsieur Marc HIERHOLZER, représentant le Maire de Lamargelle
Monsieur Alain HOUPERT, Conseiller général du canton de Grancey le Château
Monsieur Henri JULIEN, Conseiller général du canton d'Aignay-le-Duc
Monsieur Jean-Patrick MASSON, Trésorier de la Seiva
Madame Marie MESNIER, comité scientifique de la Seiva
Monsieur Gérard NIQUET, Président de la Seiva
Monsieur Michel PASCAL, Directeur de la DRIRE Bourgogne
Monsieur Bernard PITRE, Maire de Le Meix
Monsieur François ROUSSEL, représentant de la Mairie de Moloy
Monsieur François SAUVADET, Député de Côte d'Or
Monsieur Jean François SORNEIN, Directeur du CEA
Monsieur Patrick THABART, Directeur du SIRACEDPC
Monsieur le représentant du Maire de Moloy

Membres associés

Monsieur Pierre DELORME, Représentant l'UFC Côte d'Or
Monsieur Gilbert PESCAIRE, Représentant la SFEN de Côte d'Or

Membres observateurs

Monsieur Alain GOUFFON, Directeur adjoint du CEA Valduc
Monsieur Eric PIBERIT, Journal de la Haute-Marne
Monsieur Thierry THEVENIN, Assistant communication du CEA/Valduc

Étaient excusés

Monsieur François BRUNOTTE, comité scientifique de la Seiva
Monsieur Jean-François BUONCRISTIANI, Université de Bourgogne
Monsieur Henri CONSTANT, Animateur commission environnement
Lieutenant Colonel Alain CAROLI, représentant la DDIS
Monsieur Louis DE BROISSIA, Président du Conseil Général de Bourgogne
Monsieur Jean-Pierre FAVRE, Président de l'Observatoire Régional de la Santé de Bourgogne
Monsieur Bernard FROCHOT, comité scientifique de la Seiva
Monsieur Louis GRILLOT, Sénateur de Côte d'Or
Monsieur Bruno LAVOREL, Université de Bourgogne
Monsieur Michel MAILLOT, Maire d'Is Sur Tille
Monsieur Christian MYON, Conseiller général du canton de Saint-Seine-l'Abbaye
Monsieur Jean REBIFFE, représentant la SFEN
Monsieur Henri REVOL, Sénateur de Côte-d'Or
Monsieur Jean-Pierre SOISSON, Président du Conseil Régional de Bourgogne

25 personnes assistent à la réunion.

Monsieur Jean-François SORNEIN, Directeur de Valduc, accueille les participants.

Monsieur Gérard NIQUET, Président de la Seiva, remercie Jean-François SORNEIN et ouvre l'assemblée générale.

1. Informations

- **Seiva**

Intervention de Gérard NIQUET

Décret relatif à la sûreté et à la radioprotection des installations et activités nucléaires intéressant la défense

Je vous remercie pour votre participation à cette assemblée générale de la Seiva qui est la dernière assemblée générale de 2001 et peut-être une des dernières que nous vivons avant l'application du décret du 5 juillet relatif à la sûreté et à la radioprotection des installations et activités nucléaires intéressant la défense. Dans ses articles 4 et 5 ce décret crée des commissions d'informations autour de ces centres. Valduc est un de ces sites, les Statuts de la Seiva ne sont pas totalement en accord avec ce décret, je ne connais pas la meilleure politique en ce domaine : attendre ou provoquer l'application. Je pense que le représentant de monsieur le Préfet, futur président de cette nouvelle CI, pourra nous éclairer.

Nouveaux statuts de la Seiva

L'assemblée générale de juillet a modifié les statuts. Le choix des responsables de commissions incombe à l'Assemblée Générale. Cette disposition sera mise en place dès une prochaine réunion dans un climat serein. Dès aujourd'hui nous accueillons Michel Cartier, responsable du Comité Scientifique, comme membre de la Structure.

Il y a 6 ans que je suis à ce poste de président et je pense me retirer prochainement.

ANCLI

L'ANCLI, association nationale des commissions locales d'information à laquelle la Seiva adhère, a publié deux numéros du journal DECLIC :

Le numéro 2 consacré au projet de loi sur la transparence et la sécurité en matière nucléaire ;

Le numéro 3 présente un dossier consacré à la crise ;

Ces journaux sont disponibles à la Seiva.

Le 11 septembre, hasard malheureux, l'ANCLI organisait à Nogent-sur-Seine un colloque sur la communication dans la crise évoquant le rôle des CLI. Pour ce premier colloque de l'ANCLI ce fut un succès tant pour le travail et les conclusions que par l'organisation. Les actes sont disponibles à la Seiva.

Une visite à la Centrale de Saint-Laurent-des-Eaux programmée de longue date a été annulée par l'application du plan vigipirate. En 2002, une visite est prévue le 29

mai pour les CLI par l'ANCLI au laboratoire suisse du Mont-Terri. Cette visite peut être associée aux projets scientifiques de la Seiva et Michel Cartier, responsable du Comité Scientifique de la Seiva pourra expliquer cette démarche qui a été étudiée lors d'une réunion du Comité.

L'ANCLI organisera en septembre 2002 à Colmar en relation avec la CLI de Fessenheim un colloque sur les expertises et contre-expertises. Pour vous inscrire, il faut prendre contact avec Catherine Saut.

Etablissements à risques

Pour faire la liaison entre l'ANCLI et la Seiva ou pour associer les deux, j'ai participé à une journée d'étude sur les risques industriels, organisée par la DRIRE dans le cadre de la réflexion globale sur les établissements à risques.

Projet Gammaster

En juillet nous avons évoqué l'affaire Gammaster à Selongey, aujourd'hui nous pourrions présenter le même problème pour Noiron-sous-Gevrey. Pour notre information, Monsieur Pascal, DRIRE de Bourgogne, pourra peut-être nous dire un mot rapide sur ce projet.

Finances

Les ambitions de la Seiva sont limitées par les problèmes budgétaires. Les finances seront de plus en plus une préoccupation pour les responsables de la Seiva compte tenu de l'attitude du Conseil Régional, de l'emploi à pérenniser et des exigences de la DRIRE. Jean Patrick Masson, trésorier de la Seiva, vous expliquera la situation, mais je tiens à montrer notre incompréhension devant ces points délicats qui auront des incidences sur la politique d'expertises. L'exigence de la DRIRE concernant l'indépendance totale de la Seiva peut être comprise et justifiée si elle est accompagnée de mesures justes nous donnant la maîtrise totale du budget.

Projet de partenariat avec l'OREB

Nous avons pris contact avec l'OREB afin d'envisager des démarches communes permettant d'alléger les charges de la Seiva et fournissant à l'OREB des résultats d'études nécessaires à la connaissance de la région, je vous demanderai, bien sûr, si vous êtes favorable à ce rapprochement entre les associations.

CRISEATOMNAT

L'exercice de crise CRISEATOMNAT est différé, vous le savez tous, pour le respect de l'application du plan vigipirate, ceci étant la réflexion sur la sécurité et la sûreté du centre continue et je pense que monsieur le directeur nous parlera rapidement de ce point.

Comité scientifique

La démarche scientifique est l'action du comité scientifique et Michel Cartier fera le point, c'est aussi un des aspects du CEA/Valduc puisqu'il sera le lieu d'un congrès sur la dosimétrie et la criticité en juin 2002. Les installations de l'IPSN devenu IRSN restent au CEA, ainsi Valduc récupère la charge des études de criticité. Là encore le Directeur de Valduc sera aimable de faire le point pour notre information.

Bilan des activités du CEA

Comme nous l'avons déjà fait, je demande que nous soit présenté un bilan des travaux du centre : recherche, production,... Cette présentation rapide doit, dans mon esprit, correspondre aux informations communiquées lors de réunions de maires.

Article du Bien Public

Pour la presse, Valduc, n'est ni Tchernobyl ni Hiroshima, l'article publié dans les colonnes du Bien Public du 5/11 reste vague sur la sûreté. Pour être clair des informations sont nécessaires.

Incidents à Valduc

Nous parlons sûreté, mais qu'en est-il de la sécurité au quotidien alors qu'il se produit des incidents. Si je ne me trompe pas, il s'est produit 9 incidents mettant en cause des éléments nucléaires au cours de l'année 2001 dont 4 depuis l'Assemblée Générale de juillet. Monsieur le Directeur, vous allez présenter ces incidents et je pense qu'il serait judicieux d'indiquer également les mesures prises pour éviter ces événements et envisager des visites de responsables de la Seiva.

Economie : perspectives d'emploi, taxe professionnelle et taxe foncière

L'emploi évolue avec des conséquences locales et régionales. La presse nous apprend que Valduc doit payer la taxe professionnelle. Cet impact économique touche la région, la commission économie se réunira fin janvier pour envisager ces points, mais avant monsieur le Directeur, pouvez-vous nous donner comme vous l'avez certainement fait pour les maires des communes la tendance de l'emploi et l'incidence de la Taxe Professionnelle sur l'activité du centre.

- **Décret relatif à la sûreté et à la radioprotection des installations et activités nucléaires intéressant la défense**

Intervention de Patrick THABART

Le décret du 5 juillet 2001 relatif à la sûreté et à la radioprotection des installations et activités nucléaires intéressant la défense institue des commissions d'information auprès des INBS. Ces commissions seront présidées par le Préfet ou une personnalité qualifiée nommée par lui. Ce texte est donc important pour la Seiva, seule structure de type "CLI" déjà existante auprès des INBS. L'application du décret pour Valduc tiendra compte de cet état.

Intervention de Michel PASCAL

L'application du décret entraînera quelques petites modifications pour la Seiva :

- Elle pourra être rebaptisée "commission d'information",
- Elle pourra intégrer un représentant du Ministère de la Défense,
- Le Président sera désigné par le Préfet.

On peut noter que lors de son intervention dans la journée de débat national sur les risques industriels, Lionel JOSPIN a pris en exemple les CLI, comme modèle à utiliser pour les industries chimiques.

- **Valduc : incidents, bilan d'activité, sécurité et sûreté**

Intervention de Jean-François SORNEIN

Rencontre des habitants dans les villages autour de Valduc

Le CEA souhaitant connaître les préoccupations de la population, a organisé des réunions avec les élus des différentes communes autour du centre.

Chantiers 2002

Les travaux de construction du nouveau restaurant d'entreprise vont commencer et s'étaleront jusqu'en 2003, pour un montant total de 20 millions de francs. Ce nouveau bâtiment, d'une surface de 2 700 m² sur 2 niveaux, sera situé entre les 2 cantines actuelles.

Recrutements 2001

75 personnes de tout niveau ont été recrutées cette année, dont 42 en Côte d'Or (10 dans les 4 cantons entourant le centre). Comme d'habitude, le centre a privilégié, à compétences égales, les candidats locaux.

Equipe IPSN

L'IRSN sera vraisemblablement constitué début 2002. L'équipe actuelle de l'IPSN restera sur le centre.

Incidents

06 juillet	INES 0	Durant un orage particulièrement violent, de l'eau de pluie a pénétré dans une zone contrôlée du bâtiment 137 (bâtiment "tritium") ; elle a été récupérée et stockée, afin de vérifier sa non-contamination. Le réseau d'évacuation des eaux de pluies a été remis en état.
19 juillet	INES 0	2 des 4 groupes électrogènes du centre étaient hors d'état lors d'une mise en marche de routine (mise en marche à titre préventif des groupes à chaque alerte d'orage, ce qui était le cas).
23 octobre	INES 0	Non respect d'une prescription technique lors d'opérations sur de l'uranium : dans l'ICT/INB 140 ("technologies de l'uranium"), un conteneur de copeaux d'uranium enrichi est resté ouvert dans une boîte à gants alors que le travail avait cessé.
15 novembre	INES 1	De la poussière de plutonium s'est dispersée lorsqu'une boîte à gant en attente de démantèlement a été heurtée et détériorée par un chariot. Cette boîte avait déjà été décontaminée, elle ne contenait donc qu'une faible quantité de matière.

Protection extérieure

Valduc est toujours en situation de "vigipirate" du fait de ses activités. La menace terroriste est bien entendu prise en compte dans la sécurité du centre, qui bénéficie entre autres d'une protection aérienne.

Concernant l'article d'Alain CAIGNOL paru dans le courrier des lecteurs du Bien Public (Valduc est-il assez protégé ?), Jean-François SORNEIN est très affligé qu'un membre de la Seiva, qui peut avoir accès à l'information par ce biais, ne l'utilise pas et publie des informations qu'il n'a pas pris la peine de venir demander et vérifier. Le hangar d'entreposage des déchets tritiés, dont il est question dans cet article, ne résisterait pas, bien entendu, à l'écrasement d'un avion. Les quantités de tritium qu'il contient sont légèrement supérieures à l'autorisation de rejet annuelle du centre.

Taxes

Jean-François SORNEIN rappelle que 400 millions de francs sont injectés chaque année dans l'économie locale, dont 200 millions de commandes en Côte d'Or.

Le montant de la taxe professionnelle 1999/2000 est de 2 fois 1 million de francs.

Dernièrement, il a été décidé par le Tribunal Administratif de Dijon que le CEA paierait également la taxe foncière sur ses activités civiles.

Une jurisprudence est attendue sur l'imposition des activités militaires en Cours d'Appel de Lyon ou en Conseil d'Etat.

Alain HOUPERT parle de collusion entre le CEA et les services des impôts. Cette affaire démontre pour lui la différence de traitement entre une petite commune rurale, et une grosse ville dont la requête aurait été examinée beaucoup plus rapidement.

2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 9 juillet 2001

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Les travaux de la Seiva

- **Visites**

Intervention de Pierre DELORME

La dernière visite de la Seiva à Valduc, le 18 octobre 2001, portait sur les technologies tritium (batiment 137). Comme d'habitude, ce fut une visite très intéressante et très bien organisée, et de plus, pour la 1^{ère} fois, les membres de la Seiva ont pu voir quelqu'un travailler dans une boîte à gants.

Pierre DELORME remercie le Président de son activité à la Seiva, soulignant que le bénévolat demande du temps, de l'énergie et parfois même une contribution financière personnelle.

- **Commission économie**

Intervention de Henri JULIEN

Henri JULIEN a rencontré Jean-François SORNEIN récemment pour discuter de l'économie du centre.

Le CEA a lancé un appel d'offre pour la couverture téléphonique du centre : il semble que les 3 opérateurs soient prêts à utiliser les mêmes pylones.

- **Commission environnement**

La commission ne s'est pas réunie depuis la dernière assemblée générale. Elle se réunira le 7 février 2002.

A l'ordre du jour : les études sur l'environnement menées par le CEA et non publiées.

- **Commission analyses**

Intervention de Catherine SAUT

Les résultats de la campagne d'analyses 2000 sont présentés dans Savoir & Comprendre n° 13, paru en décembre 2001. Les résultats de 2001 seront disponibles durant le 1^{er} semestre 2002. La commission analyses ne s'est pas encore réunie pour déterminer la campagne 2002, mais voici quelques propositions :

- ✓ Suivi des eaux potables (les 9 points habituels, qui permettent de tracer des courbes de tendance),
- ✓ Aliments : gibier et champignons d'automne,
- ✓ Evaluation de l'impact des rejets atmosphériques tritiés du site de Valduc, en collaboration avec l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire.
Méthode : analyse de 40 échantillons de feuilles de chêne et utilisation des résultats à l'aide d'un modèle mathématique de dispersion des rejets atmosphériques.
Les échantillons de feuilles ont été prélevés en octobre 2001.

- **Comité scientifique**

Intervention de Michel CARTIER

Le comité s'est réuni le 5 décembre dernier pour fixer le programme d'action du 1^{er} semestre 2002 :

- Organisation d'une conférence de Jean-Pierre MANIN, radioprotectionniste,
- Proposition de sujets d'études pour d'éventuels stagiaires, en continuation du travail effectué par les 2 étudiants stagiaires de la Seiva en 2001,
- Rédaction d'une synthèse des études des stagiaires, à publier dans *Savoir & Comprendre* n°14, mars 2002.

- **Commission Information**

Intervention d'Alain CAIGNOL

Voici les thèmes qui seront abordés en 2002 dans *Savoir & Comprendre* :

- ✓ mars, n°14 : rapport parlementaire de Mme RIVASI, le bilan sur Valduc,
- ✓ juin, n°15 : résultats de la campagne d'analyses 2001,
- ✓ octobre, n°16 : à définir.

5. Budget

Intervention de Jean-Patrick MASSON

- **Bilan 2001**

Recettes

Ministère de l'Industrie et de l'Environnement	80 000,00 F	12 195,92 €
DRIRE Bourgogne	26 000,00 F	3 963,67 €
Conseil Général de Côte d'Or	30 000,00 F	4 573,47 €
Conseil Général de Côte d'Or (emploi jeune)	65 000,00 F	9 909,19 €
Conseil Régional de Bourgogne	0,00 F	- €
CEA/Valduc*	23 227,00 F	3 540,93 €
CNASEA	129 368,51 F	19 722,10 €

Total des recettes	353 595,51 F	53 905,29 €
Somme en caisse au 01/01/01	7 344,36 F	1 119,64 €
TOTAL	360 939,87 F	55 024,93 €

Dépenses

Information du public et des membres de la Seiva

Savoir & Comprendre n°11, 12 et 13	48 425,41 F	7 382,41 €
Conférences, visites et documentation	2 130,00 F	324,72 €
TOTAL	50 555,41 F	7 707,12 €

Fonctionnement

Salaires et charges sociales	184 907,65 F	28 188,99 €
Formation	2 665,00 F	406,28 €
Frais de fonctionnement	5 348,17 F	815,32 €
Frais de déplacement	5 385,48 F	821,01 €
Logement, téléphone, affranchissement	26 000,00 F	3 963,67 €
Adhésion ANCLI	5 000,00 F	762,25 €
Achat d'un graveur de CD	1 000,00 F	152,45 €
TOTAL	230 306,30 F	35 109,97 €

Expertises

Analyses de radioactivité autour de Valduc	64 834,71 F	9 883,99 €
TOTAL	64 834,71 F	9 883,99 €

Total des dépenses	345 696,42 F	52 701,08 €
Somme en caisse au 01/01/02	15 243,45 F	2 323,85 €
TOTAL	360 939,87 F	55 024,93 €

- Budget prévisionnel 2002

Recettes

MINEFI	90 000 F	13 720,41 €
DRIRE Bourgogne (logement)	16 000 F	2 439,18 €
Conseil Général de Côte d'Or	30 000 F	4 573,47 €
Conseil Général de Côte d'Or (emploi jeune)	65 000 F	9 909,19 €
Conseil Régional de Bourgogne	50 000 F	7 622,45 €
DSIN subvention exceptionnelle	50 000 F	7 622,45 €
CEA/Valduc*	10 000 F	1 524,49 €
CNASEA (CES et emploi jeune)	153 000 F	23 324,70 €
Autres remboursements**	0 F	- €
Total des recettes	464 000 F	70 736,34 €
Somme en caisse au 01/01/02	15 243 F	2 323,78 €
TOTAL	479 243 F	73 060,12 €

* Remboursement Savoir & Comprendre et matériel d'analyses

** CNASEA, ASSEDIC

Dépenses

Information du public et des membres de la Seiva

Savoir & Comprendre n° 14, 15 et 16	50 000 F	7 622,45 €
Conférences, visites et documentation	4 000 F	609,80 €
Plaquette Seiva	3 000 F	457,35 €
TOTAL	57 000 F	8 689,59 €

Fonctionnement

Salaires et charges sociales	238 000 F	36 282,87 €
Logement (mise à disposition)	16 000 F	2 439,18 €
Cotisation ANCLI	5 000 F	762,25 €
Frais de fonctionnement	17 000 F	2 591,63 €
Frais de déplacement	5 000 F	762,25 €
TOTAL	281 000 F	42 838,17 €

Expertises

Analyses de radioactivité autour de Valduc	65 000 F	9 909,19 €
Campagne IPSN/SEIVA	50 000 F	7 622,45 €
TOTAL	115 000 F	17 531,64 €

Total des dépenses	453 000 F	69 059,40 €
Somme en caisse au 01/01/03	26 243 F	4 000,72 €
TOTAL	479 243 F	73 060,12 €

- **Demande de subvention DRIRE**

La Seiva sollicite une subvention de 90 000 francs au titre de l'année 2002, soit 10 000 francs supplémentaires par rapport à 2001.

Ces 10 000 francs seront affectés aux frais de fonctionnement, auparavant pris en charge par la DRIRE Bourgogne. De plus, la mise à disposition d'un logement, évaluée à 16 000 francs par an, apparaît désormais dans les comptes de la Seiva.

Enfin, une demande de subvention exceptionnelle de 50 000 francs est demandée pour le financement d'une campagne d'analyses Seiva/IPSN, qui permettra de cartographier l'impact du tritium rejeté par le CEA.

- **Perennisation de l'emploi-jeune**

L'Etat propose un dispositif d'aide à la consolidation des emplois jeunes sur les 3 années suivant la fin du contrat (2004-2007).

Il consiste en :

- Versement d'une aide de 100 kF sur 3 ans (2004-2007),
- Mise en place d'une épargne par l'employeur (2002-2003) :
 - 30 kF pendant la 4^{ème} année du contrat initial (2002)
 - 35 kF pendant la 5^{ème} année du contrat initial (2003)

retenus à la base sur les versements du CNASEA en 2002 et 2003, reversés pendant les 3 années de prolongement du contrat (2004-2007).

Pour la Seiva, la mise en place de cette épargne impliquerait en 2002 une baisse de 30 kF dans les dépenses, soit :

- Option 1 : réduction du budget analyses (qui passe de 65 kF à 35 kF),
- Option 2 : suppression de la cotisation ANCLI (5 kF) et de l'édition d'une plaquette de présentation de la Seiva (3 kF), réduction des frais de déplacement et de fonctionnement (qui passent de 22 kF à 17 kF), réduction du budget analyses (qui passe de 65 kF à 48 kF),
- Option 3 : participation de l'ANCLI (Association nationale des commissions locales d'information) au salaire, pour 15 % qui correspondent au travail effectué par l'emploi-jeune.

La mise en place de cette épargne est adoptée à l'unanimité par les membres présents. Les demandes de subventions aux partenaires locaux (Conseil Général, Conseil Régional) et nationaux (ANCLI) seront faites.

6. Rapport d'activité 2001

Le rapport d'activité, sur la même trame que les années précédentes, sera disponible début 2002.

7. Projets pour 2002

- **Projet Seiva/OREB**

La Seiva et l'OREB se réuniront le 16 janvier 2002 pour envisager une collaboration dans la production de données sur la radioactivité autour de Valduc : la Seiva propose de mettre ses données à disposition de l'OREB, qui contribuerait au paiement des analyses.

10. Questions diverses

Intervention d'Alain CAIGNOL

Alain CAIGNOL demande qu'une étude épidémiologique soit entreprise autour de Valduc.

Une telle étude coûte malheureusement beaucoup trop cher pour la Seiva.

Il demande également au CEA de présenter un programme de diminution des rejets liquides radioactifs.

Le CEA ne possède pas d'autorisation de rejets radioactifs liquides.

Enfin, il souhaiterait qu'une évaluation du coût réel des rejets radioactifs (environnemental et économique) soit effectuée.

Intervention de François SAUVADET

François SAUVADET remercie Gérard NIQUET pour son travail en tant que Président de la Seiva.

La Seiva est une structure très utile, qui contribue à une meilleure connaissance de l'impact économique et environnemental de Valduc.

Gérard NIQUET remercie les participants et clôt la séance.

Le présent compte rendu, visé par le Président, sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion plénière.